

Justificatif généré le 25/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

25/04/2022

Département de publication :

(92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=289220>

N° d'annonce :

602275

Aux termes d'un ASSP en date du 21/04/2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

ANISS CONSULTING

Objet social : Prestations de conseil et accompagnement auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés. Conseil en stratégie, organisation, management, gestion, systèmes d'information, ressources humaines, marketing et communication, de la conception à la mise en œuvre.

En France et à l'étranger.

Siège social : 12 Rue du Chevalier de la Barre, 92170 VANVES

Capital : 1 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NANTERRE

Président : Madame ANISS Imane, demeurant 12 Rue du Chevalier de la Barre, 1, 92170 VANVES

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Clause d'agrément : Les transmissions d'actions consenties par l'associé unique s'effectuent librement.

La transmission des actions s'opère par virement de compte à compte du compte du cédant au compte du cessionnaire sur production d'un ordre de mouvement.

Aniss Imane

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : #a3dCVIHh



<https://digitalisation.actulegales.fr/#a3dCVIHh>